Le 29 mai deriner, la Police Nationale a saisi plusieurs pièces archéologiques patrimoniales transportées illégalement. L'on soupçonne que ces pièces allaient être vendues par un groupe de quatre personnes qui se trouvent désormais en détention et ont été placées sous les ordres d'un juge. Après conformation de l'authenticité des pièces, l'Institut National du Patrimoine Culturel Régionale 4 a dénoncé le méfait auprès du Fisc en vue du démarrage de l'enquête et l'application des sanctions correspondantes.

En savoir plus sur la page web de l'INPC